

LE GARDE DES SCEAUX MINISTRE DE LA JUSTICE 19 JAN. 2017

Paris, le

Monsieur le Sénateur,

J'ai souhaité entreprendre la rédaction d'un Livre blanc sur la pénitentiaire. Jean-René Lecerf, président du conseil départemental du Nord, ancien sénateur et ancien rapporteur de la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009, a accepté de présider cette commission.

Cet exercice doit permettre d'établir un diagnostic lucide, étayé et partagé, tout en posant les fondements d'une loi de programmation pour la Justice. Cette perspective pluriannuelle contribuera à la lisibilité et à la transparence de l'action publique.

La commission Livre blanc est organisée en trois groupes de travail. Chacun de ces groupes traitera de sujets au cœur des défis à venir pour l'administration pénitentiaire et les services de l'Etat.

Le premier groupe de travail appelle une réflexion sur les conceptions architecturales afin de répondre tant aux impératifs sécuritaires qu'aux besoins de prise en charge, et ce en fonction des différents types de publics. Cette réflexion globale s'articule avec une définition renouvelée de la journée de détention, pour rendre fécond le temps de la peine et prévenir la récidive.

Le deuxième groupe de travail a vocation à penser aujourd'hui les métiers et les défis à moyen terme du service public pénitentiaire directement en lien avec la politique immobilière pénitentiaire. Il s'agira de questionner la problématique de l'attractivité des métiers de l'administration pénitentiaire ainsi que la relation entre les personnels et les personnes détenues.

Enfin, le troisième groupe de travail se focalisera sur les conditions d'intégration du parc pénitentiaire au sein des territoires et son articulation avec les services de l'Etat.

Monsieur Jean-Pierre SUEUR Sénateur du Loiret Palais du Luxembourg 15 rue de Vaugirard 75291 PARIS CEDEX 06 Dans cette perspective, je souhaite associer à ces travaux des personnalités qualifiées afin de bénéficier de leurs réflexions et engagements dans ces domaines ou, d'une manière plus générale, dans l'action publique. A cette fin, et si cela vous agrée, je serais honoré si vous acceptiez de contribuer à ces travaux.

La commission sera installée au cours de la dernière semaine de janvier et la remise des travaux est attendue le 31 mars 2017. Au sein de mon cabinet, Martin Lafon (martin.lafon@justice.gouv.fr, 06 03 20 37 86) se tient à votre disposition pour toute information que vous jugerez utile et vous communiquera prochainement la date d'installation. Il vous fera également parvenir le calendrier des groupes de travail dans les prochains jours. En effet, des réunions se tiendront chaque semaine.

Vous trouverez, ci-jointe, la lettre de mission adressée au Président Jean-René Lecerf.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'expression de ma parfaite considération.

Jean-Jacques URVOAS